

# PONT-SCORFF : LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES (CRC) ÉTRILLE LA GESTION D'EADM



**A**lors que l'on pensait l'affaire enterrée, voire oubliée par le plus grand nombre, voilà que le Télégramme du 18 juin 2020, à la faveur de la publication d'un rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC), revient sur la gestion calamiteuse de la SEM (**S**ociété d'**E**conomie **M**ixte) **EADM** – **E**space **A**ménagement et **D**éveloppement du **M**orbihan) entre 2013 et 2017.

Dans l'œil du cyclone notre maire à l'époque PDG de la société d'économie mixte et son directeur général auxquels ont été reproché des manquements inacceptables justifiant leur limogeage et leur remplacement par le Président du Conseil départemental du Morbihan, Monsieur François Goulard.

Un internaute particulièrement attentif à la vie de la commune m'adresse deux articles de presse publiés par le Télégramme : le premier relate les conclusions de la Chambre régionale des comptes (voir plus bas), le second (Mensuel Morbihan de mars 2019) nous précise la genèse de l'affaire. Ces documents sont accompagnés du commentaire suivant :

*« La Cour des Comptes Régionale fait son boulot, comme la Cour des Comptes Nationale, mais cela n'a guère d'effet notable sur la gestion des comptes publics par les personnes dites « responsables » qui sont très rarement sanctionnées. Or, dans le cas de Nevannen la question de la légalité de sa rétribution (37.000 € quand même) se pose. Par ailleurs, sur le plan local, il ne semble pas non plus que cela choque beaucoup de citoyens, puisqu'il a été réélu ...*

*La morale en politique : vaste sujet !!!« .*

En paraissant trois mois plus tôt ce rapport de la CRC aurait-il pu changer le résultat des dernières élections municipales déjà fortement perturbées par le COVID-19 ? Si vous avez la réponse...

**Note** : se trouvait ici copie de l'article du Télégramme, jusqu'à ce que le journal par l'intermédiaire de son pigiste local me demande de le remplacer par le lien ci-après. Pour lire l'article dans sa totalité il vous faudra désormais vous acquitter d'une somme modique qui vous sera demandée en cliquant sur ledit lien. A l'avenir, je transcrirai dans mes billets les extraits les plus significatifs des prochains articles référents à moins que mes informateurs me facilitent la tâche en joignant leurs documents dans la rubrique « commentaire » (modification du 24/06/20 23h30).

<https://www.letelegramme.fr/bretagne/la-chambre-regionale-des-comptes-et-rille-la-gestion-de-la-societe-d-amenagement-du-morbihan-17-06-2020-12567984.php>

**Mes précédents billets sur le sujet** : [Lien 1](#) [lien 2](#) [Lien 3](#) [Lien 4](#)

Photo : (JdeP) – Prise pendant les travaux de réaménagement de la Place de la Maison des Princes à Pont-Scorff.